

# ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES



JEUDI 6  
DÉCEMBRE  
**2018**

"Privatisée au 1er septembre 2019 par le Maire"

**NOTRE RÉACTIVITE : NOTRE FORCE  
L'EFFICACITE : NOTRE OBJECTIF ET NOTRE PRIORITÉ**

**NE TOUCHE PAS À  
MON SERVICE PUBLIC !**

**DERRIÈRE MOI,  
ILS SONT TOUS  
LÀ POUR LE DÉFENDRE !**

## POUR VOUS REPRÉSENTER

Jean-Baptiste TROUILLET  
Yamina KAFIA  
Yamine SAHILA  
Hada LAZAZGA  
Arnaud VERCHEL  
Marie-Bernadette FLIEG  
Carole THIERRY  
Bénédicte FRADELIZI  
Fabien MOREAU  
Saïda HOSNI  
Séverine COTTEREAU  
Stéphane BERTRAN  
Kamel BENOUN  
Jerry DEBACKERE  
Najja BEDOUI  
Florence GREUSARD

Stéphanie BOUCHENY  
Morgan COSQUER  
Hamou ARFANE  
Carine POURAUD  
Ammina SAHILA  
Fatma (Fatima) BOUDALI  
Nathalie STEVENOT  
Sylvia RATTIER  
Marietou COULIBALY  
Kamel EL MAHJOUBI  
Abdelaouaheb (Abdel)  
LAHSSINI  
Stéphanie SAULNIER  
Fabienne BENBRIMA  
Anne-Marie MASSOT  
Josiane FRANcqUE

Ammr ABOU WALI  
Jérémy DELAG  
Sandra LECROIX  
Noura FELLAG  
BOURABA Smaïn  
Nadia GAOUAOU  
Thi Thuy Hang PHAN  
Aurélie LE GOFF  
Amandine DRUON  
Fatima MIRHOUM  
Elsa OJEA  
Orlanda DA CUNHA FER-  
NANDES ANACLETO  
Ahmed KEHILI  
Mylène LENERAND  
Kanté SAKHO

Zarah IRT  
Chedly EL AÏCHI  
Pascale DEJOIE GUERIZEK  
Chrif BOUCHLAGHEM  
Nadira BOUCHAREB  
Laurent CLEMENT  
Mohamed SOUIKI  
Marie-Line RUSTER  
Yahia ZIANE  
Mylène GUILLOT  
Rachid BOUAFIA  
Sylvia THEILLET  
Cédric GIBELLO-SACCO  
Gaylor LECLEI

# 4 ANS

Comme nous nous y étions engagés, notre équipe durant ces 4 années, s'est attachée à rester dynamique, unitaire, démocratique et surtout indépendante (de l'employeur, des partis politiques, ...). Chaque agent a pu trouver auprès de nous l'écoute et l'accompagnement dont il avait besoin quelque soit sa provenance politique, religieuse ou même syndicale.

## DE COMBATS

### » UNE RÉACTIVITÉ DANS L'ACCOMPAGNEMENT

- Accompagnement des agents dans le déroulement de carrière par une information sur les droits, sur les concours et examens professionnels, ...
- Aide pour les inscriptions à ces concours et ces examens professionnels.

- Mise en place de préparations (2017 au concours d'ATSEM, 2018 à l'examen professionnel d'agent de maîtrise).
- Conseil sur les formations aidant au déroulement de carrière.
- Accompagnement lors des consultations du dossier administratif.

- Soutien y compris moral dans les difficultés rencontrées avec la hiérarchie et/ou les collègues.

- Accompagnement des agents lors de convocation en commission de réforme ou comité médical et mise en relation avec des professionnels agréés (expert pour des contres expertises, conseils juridiques, ...).

### » UNE ÉCOUTE ATTENTIVE

- Disponibilité et accessibilité pour l'obtention d'un rendez-vous rapide en s'adaptant à l'urgence de la situation et aux contraintes de disponibilité des agents en termes d'horaires.

- Mise en place d'Assemblées Générales par service pour mieux cibler les difficultés et

problématiques. Des AG suivies systématiquement d'une rencontre avec la hiérarchie pour discuter des pistes d'amélioration.

- Concertation avec les agents concernés par les sujets abordés lors des Comités Techniques. Prise en compte de l'avis de la majorité de ces agents pour les votes.

- Une proximité et une attention portée aux agents lors des périodes difficiles (période de froid et canicule). Anticipation des demandes ( eau, dotations vestimentaire, aménagements d'horaires, ...) auprès des services.

### » UNE TRANSPARENCE DANS L'INFORMATION

- Information sur les dates d'inscription aux concours et examens professionnels.

- Mise en place d'un journal pour informer sur les événements dans les différents services, dénoncer si nécessaire les difficultés et pratiques dans certaines directions, informer les agents de leurs droits.

- Communication de nos interventions lors des instances (par mails, sur Facebook, sous forme de tract, ...).

### » UNE DÉTERMINATION DANS LA DÉFENSE DES AGENTS

#### EN INDIVIDUEL

- Défense des agents attaqués injustement et tous les agents en cas de non respect des règles et procédures (mesures disciplinaires, mobilités forcées, refus des congés, avis sur promotions internes et avancements de grade, ...) et ce quelque soit leur appartenance y compris syndicale.

- Constitution avec l'agent de son dossier de défense, rédaction de recours et si nécessaire préparation des agents à leur entretien et conseil sur la conduite à tenir. Accompagnement de l'agent.

- Interventions pour permettre une reprise du dialogue entre certains agents et leur hiérarchie.

- Face à de nombreuses fins de contrat injustifiées, nos interventions ont permis au final la reconduction de ces contrats.

## EN COLLECTIF

- Interventions pour permettre une reprise du dialogue entre les équipes et leur hiérarchie ou les équipes et les élus (exemple : délégation d'agents de la Petite Enfance reçue à notre demande, réunion avec la Directrice du CCAS et les agents des résidences, ...).

- Une très grande attention portée à l'étude des dossiers qui passent pour avis au comité technique permettant de déceler des anomalies (volontaires ou involontaires ?). Exemple : le mode de calcul de

congés et RTT des ATSEM, les changements d'organisation de temps de travail sans concertation avec les agents, ...

- Combat contre les suppressions de poste.

- Combat pour que le CHSCT devienne une véritable instance de travail en commun, de débat et de réflexion et non une simple chambre d'enregistrement d'informations données par la collectivité.

- Rédaction de tract de rappel de procédures (exemple : l'évaluation, la validation des congés, ...).

- Capacité à mettre de côté nos différences pour défendre le collectif en intersyndicale. (Mise à disposition de l'avocat de la FSU pour la procédure contre la mise en place du RIFSEEP, appel commun avec une autre organisation syndicale au boycott des vœux du Maire et avec cette même autre organisation au boycott du CT face au non respect des élus du personnel, ...).



## DES MÉTHODES QUI ONT ÉVOLUÉES TOUT AU LONG DU MANDAT

- Nous avons fini par mettre en place il y a une dizaine de mois des référents dans les services afin d'être au plus proche des agents et faire le relais entre les agents de terrain et notre organisation syndicale mais surtout entre les agents et leur hiérarchie.

- Nous avons toujours privilégié le dialogue social avec de nombreuses demandes de rendez-vous avec les responsables de service, Directeurs, Direction Générale, les élus, y compris pour entendre chaque parti et mieux comprendre les situations qu'elles soient individuelles ou collectives.

**Mais notre organisation syndicale ne s'est rien interdit face à une collectivité peu favorable au dialogue social durant ces 4 années :**

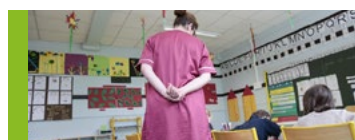
- Mise en place de droits d'alerte pour danger grave et imminent.
- Appel au boycott des vœux du Maire pour montrer le désaccord des agents face aux décisions prises.
- Boycott du CT pour dénoncer le manque de respect des élus du personnel.
- Rédaction de lettres ouvertes, ...
- Dénonciation de certaines pratiques dans la presse, ...
- Mise en place de préavis de grèves avec revendications, ...

Durant la durée de ce mandat, avec les moyens humains qui nous ont été alloués, nous avons préféré, nous focaliser sur la défense des dossiers individuels, les recherches juridiques, les montages de dossier de défense, les préparations des dossiers du Comité Technique et CHSCT, avec comme unique visée le bien des agents, l'amélioration des conditions de travail et la défense des services publics.

**Il est bien entendu que nous souhaitons pouvoir venir vous rencontrer plus souvent. Davantage de moyens nous permettront d'y parvenir !**

## NOTRE COMBAT CONTINUE !

- Nous demandons à la collectivité un travail de concertation quant aux critères pour la classification des dossiers de promotion interne et les critères d'envoi de ces derniers au CIG.
- Nous demandons la mise en place d'une procédure plus respectueuse de l'agent avant l'engagement de toute procédure disciplinaire.
- Nous demandons un traitement équitable des agents lors de la gestion du temps de travail en cas de canicule, lors de l'autorisation par le Maire du départ anticipé des agents les 24 et 31 décembre.
- **Nous demandons au Maire de cesser la précarisation des agents ! Depuis 2014, de nombreux départs en retraite, départs volontaires de titulaires ont été remplacés par des contractuels. Le nombre de ces derniers a explosé et est aujourd'hui beaucoup plus important qu'en 2014 ! Nous demandons donc une négociation pour établir des critères de mise en stage d'agents étant sur des emplois permanents qui devraient être occupés par un titulaire !**
- Nous demandons une meilleure prise en charge de la participation employeur pour la complémentaire santé.
- Nous demandons à la collectivité le rétablissement d'une équité face à la participation de l'employeur au repas des agents.
- Nous demandons une renégociation du temps de travail des agents : si la loi impose à ce que tous les agents de la Fonction Publique Territoriale effectuent 1607 heures (art. 1 du décret du 25 août 2000), ce même article précise "**que cette durée annuelle peut être réduite, (...), pour tenir compte des sujétions liées à la nature des missions et à la définition des cycles de travail qui en résultent, et notamment en cas de travail de nuit, de travail le dimanche, de travail en horaires décalés, de travail en équipes, de modulation importante du cycle de travail, ou de travaux pénibles ou dangereux**".



*Chère collègue, Cher collègue,*

*L'enjeu premier de cette élection est la participation.*

*Il est important de montrer à la collectivité que les syndicats ont la confiance des agents et que vous êtes attachés au fait qu'ils vous représentent dans les instances. Alors, quelque soit ton choix, nous comptons sur toi pour aller voter.*

*Jean-Baptiste Trouillet*